RAPPORT D'ACTIVITÉ

1 janvier 2020 - 31 décembre 2020

Films pour enfants 15-17 rue campo-formio 75013 Paris, France Tel : 06 14 64 09 27

SOMMAIRE

RAPPORT MORAL

1- Le fonctionnement
2- Bilan des projets / actions

RAPPORT D'ACTIVITÉS

1- Projets et actions
2- Adhérents

RAPPORT FINANCIER

1- Compte de résultat : Produits, charges, conclusion
2- Prévisionnel 2021

NOS PARTENAIRES

1- Présentation des partenaires
2- Et après...

RAPPORT MORAL

1- Le fonctionnement

Une quatrième année d'activité principalement orientée sur la création du festival Takorama.
https://www.takorama.org

Christophe Defaye et Olivier Defaye ont continué de s'investir bénévolement et la priorité est toujours la recherche de bénévoles et de mécènes.

2- Bilan des projets / action

Cette quatrième année, nous nous sommes concentrés sur :

La gestion de la plateforme d'éducation à et par l'image animée.
Créée en partenariat avec Réseau Canopé et avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale et du CNC, cette plateforme est disponible depuis novembre 2019.

La création du festival Takorama.
Créée dans le cadre du confinement en mars 2020, le festival a bénéficié en France d'une forte participation des enseignants entre mars et juin 2020.
12 000 enseignants ont inscrit leurs classes et **270 000 élèves** ont participé.

Le développement du portail Web pour le grand public.
Les courts-métrages sont disponibles gratuitement dans le cadre de visionnage en famille.

Projet "Enfants et cinéma en zone rurale" avec le soutien de la Fondation SNCF.
Dans les Baronnies Provençales, région qui compte des publics éloignés de la culture pour des raisons économiques, sociales et géographiques, l'association "Films pour enfants" a décidé de mettre en place pour 2020 une action participative et solidaire d'éducation aux images.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

1- Projets et actions

Parmi les projets et actions à retenir de cette quatrième année d'activité :

La gestion de la plateforme d'éducation à et par l'image animée

Gestion de la plateforme de janvier 2020 à décembre 2020.

Présentation
Créée en partenariat avec Réseau Canopé et avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale et du CNC, la plateforme est disponible depuis novembre 2019.
La plateforme propose aux institutions éducatives, culturelles et sociales 100 courts-métrages utilisables en public et permet de créer des listes de favoris et des "cartables" composés de courts-métrages accompagnés d'activités pédagogiques et de ressources transversales.
Cinq parcours pédagogiques co-édités avec notre partenaire Réseau Canopé sont aussi disponibles.

Choix des films et création du contenu
Le développement de la plateforme a été encadré par un comité pédagogique et scientifique composé de Anne-Marie Filho (Inspectrice d'académie honoraire, Directrice académique des services de l'éducation nationale), Guillaume Houzel (Inspecteur général de l'Administration de l'Éducation Nationale et de la Recherche) et Christine Mazereau (Directrice du Réseau des Écoles de Cinéma d'Animation).
250 activités pédagogiques ont été créées par une équipe de 20 personnes constituée d'enseignants et de professionnels du cinéma. Une grille de sélection des films a été élaborée en collaboration avec l'association 3-6-9-12 de Serge Tisseron, parrain de notre association.
Serge Tisseron, psychiatre, docteur en psychologie, est l'auteur de nombreux essais sur les relations que nous établissons avec les images et les impacts que les nouvelles technologies ont sur le développement des enfants.

Utilisation de la plateforme
Une version "découverte" contenant 4 courts-métrages et les activités pédagogiques associées est disponible sans inscription gratuitement.
Les utilisateurs, personnes morales et physiques, ont la possibilité de s'inscrire gratuitement en ligne et de bénéficier pendant 1 mois d'une version d'essai complète.
Les enseignants de l'école primaire ont la possibilité de souscrire à un abonnement annuel de 45 €.
Les enseignants des communes de moins de 10 000 habitants bénéficient d'une réduction de 50%.
Dans le cas d'un abonnement groupé d'un établissement scolaire pour plusieurs enseignants, un tarif dégressif est appliqué.
Constat : 4 700 enseignants inscrits à la version gratuite au 31/12/2020 mais encore peu d'abonnements.

Pour les établissements hors contrat, les collectivités territoriales, les institutions et associations éducatives, culturelles et sociales, l'adhésion à l'association « Films pour enfants » permet de bénéficier de différents services, notamment de l'abonnement à la plateforme avec 3 comptes utilisateurs.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Festival International en ligne gratuit de films pour enfants.

Présentation
Sur l'initiative de l'École française de Florence, l'association « Films pour enfants » a créé un festival en ligne dans le contexte du confinement 2020 pour permettre aux enfants de rester en contact avec les enseignants-es mais aussi pour entrer en contact avec les autres enfants et découvrir les diversités culturelles autour de valeurs et de messages universels comme l'humanisme, l'écologie et la poésie.

Objectif du festival

Découvrir des films dans un contexte éducatif
L'objectif du festival est d'offrir aux enfants du monde entier un accès gratuit à des courts métrages d'animation d'auteur dans un contexte éducatif.
Les courts métrages sont accompagnés d'activités permettant des prolongements pédagogiques.

Affirmer la dimension éducative du cinéma
L'objectif sous-jacent du festival est également d'affirmer la dimension éducative du cinéma en le positionnant aux côtés de la littérature et de la peinture comme une ressource pouvant accompagner et soutenir tous les types d'enseignement (arts visuels, français, ECM, mathématiques, etc.). Le festival permettra également aux enfants de développer un esprit critique et de considérer l'image en mouvement, au-delà du divertissement, comme un outil de communication.

Une introduction à l'éducation à l'image
Le festival, très simple dans sa forme, propose une initiation à l'éducation à l'image à tous les professionnels de l'enfance, qui pourront ensuite prolonger cette expérience à travers différents dispositifs comme École et cinéma.

Principe du festival
Le festival à destination des enseignants-es et de leurs élèves est entièrement gratuit et sans publicité.
Le festival se déroule de mars à juin pour donner le temps nécessaire aux enseignants-es de proposer aux élèves les activités pédagogiques associées. Chaque enseignant-e inscrit sa classe et propose à ses élèves des activités pédagogiques suite au visionnage des films.
Dans une dimension positive, chaque enfant donne son avis et vote pour son film préféré.
Le **« prix des enfants »** est décerné dans chacune des catégories du festival.
Les élèves découvrent les films à la maison et participent à des activités pédagogiques à l'école. Le festival permet un échange en famille et des activités en classe à partir d'un support ludique. Un comité de sélection, constitué de représentants des partenaires , sélectionne les courts-métrages.

Le festival est aussi ouvert aux autres institutions éducatives, culturelles et sociales comme les bibliothèques, les centres hospitaliers ; les parents peuvent aussi inscrire directement leurs enfants.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Parmi les projets et actions à retenir de cette quatrième année d'activité :

Choix des films et création du contenu du festival 2020
15 courts métrages de la plateforme et les activités éducatives associées ont été mis à dispostion dans la version française du festival 2020. Une version internationale destinée aux enfants du monde entier a aussi été créée mais sans les activités pédagogiques.
Le site Internet du festival est en 20 langues grâce au soutien d'une équipe de 12 bénévoles.

Participation au festival 2020
Le festival a bénéficié en France d'une forte participation des enseignants entre mars et juin 2020.
12 000 enseignants ont inscrit leurs classes et **270 000 élèves** ont participé.
En outre, **700 enseignants** et **17 000 élèves** de **35 pays** ont participé à la version internationale.

Festival 2021
Le succès de la première édition nous invite à reconduire le festival en 2021.
15 nouveaux courts métrages ont été sélectionnés et intégrés au catalogue en échange d'une rémunération des ayants droit et seront visionnables gratuitement sur le site Internet du festival entre mars et juin 2021. Les films seront disponibles, à la clôture du festival, sur la plateforme sur abonnement. Certains films seront également disponibles gratuitement sur le portail pour les familles.

Le développement du portail Web pour le grand public

Portail web gratuit et sans publicité visionnable dans le cadre privé de la famille continue d'être très utilisé avec 50 000 visiteurs mensuels et plus de 1 500 000 visiteurs uniques depuis sa creation en 2018.

Enfants et cinéma en zone rurale

Dans les Baronnies Provençales, région qui compte des publics éloignés de la culture pour des raisons économiques, sociales et géographiques, l'association "Films pour enfants" a mis en en place en 2020 une action participative et solidaire d'éducation aux images.
Des ateliers thématiques ont été organisés à partir de notre catogue de courts-métrages par nos partenaires **Le Repère**, Nyons (26) et **Cinémanouche**, (84) Bonnieux.
Un film d'animation a été créé par les enfants, de village en village, sous la forme d'un cadavre exquis.
La Fondation SNCF a soutenu ce projet de l'association "Films pour enfants" dans les Baronnies Provençales en participant à son financement dans le cadre d'une action de mécénat :
Enfants et cinéma en zone rurale : Menons ensemble une action éducative et solidaire.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2- Adhérents

Collège 1
Menbres fondateurs tel que precise dans les statuts.

Collège 2
Personnes physiques.

Collège 3
Organismes relais de l'association sur un territoire défini pour des actions d'éducation aux images.

Collège 4
Organismes publics et privés utilisateurs de la plateforme.

Collège 5
Personnes morales qui n'utilisent pas la plateforme en ligne.

Personnes morales

L'adhésion anuelle à l'association dans le collège 3 (relais de l'association sur un territoire défini) et dans le collège 4 (organismes publics et privés utilisateurs de la plateforme) est de 600 € (300 € pour les organismes constitués de bénévoles et les communes de moins de 10 000 habitants).
Dans le cadre d'un parternariat avec l'association "Images en bibliothèques", les structures adhérentes à "Images en bibliothèques" bénéficient d'une réduction de 30% sur les tarifs de la plateforme.
L'utilisation de la plateforme en ligne est ainsi réservée aux collèges 3 et 4 dont l'adhésion est uniquement possible en ligne depuis la plateforme.

À noter que les modalités d'adhésion et le tarif des cotisations pour le collège 5 (personnes morales qui n'utilisent pas la plateforme en ligne) restent inchangés.
La cotisation est de 50 € en tant que membre actif et de 500 € en tant que membre bienfaiteur.
Constat : 1 adhérent dans le collège 3, 7 adhérents dans le collège 4 et 5 adhérents dans le collège 5.
L'un des objectifs de 2021 sera d'encourager les adhésions des Personnes morales.

Personnes physiques

Les modalités d'adhésion et le tarif des cotisations pour le collège 2 restent inchangés.
La cotisation est de 18 € en tant que membre actif et de 90 € en tant que membre bienfaiteur.
Constat : 203 adhérents dans le collège 2.
L'un des objectifs de 2021 sera d'encourager les adhésions des Personnes physiques.
.

RAPPORT FINANCIER

1- Compte de résultat : Produits, charges, conclusion

L'exercice 2020 est déficitiaire avec un résultat d'exploitation négatif de **2 217 € .**

Le total des produits d'exploitation est de **16 953 €** *(26 855 € en 2019)* dont :
10 697 € provenant des dons de personnes physiques et du mécénat.
6 256 € provenant des adhésions à l'association..

Le total des charges d'exploitation comprenant principalement le versement des honoraires versés pour le développement du site du festival et l'action d'éducation aux images dans les Baronnies Provençales et les fournitures administratives est de **19 170 €** *(22 134 €. € en 2019)*.

Des charges d'exploitation faibles pour cette quatrième année d'activité qui a reposé principalement sur le bénévolat de Christophe d'Olivier Defaye et de Liliane Battais.

À noter que la baisse du résultat d'exploitation est due à la diminution des subventions.
À noter que le compte de trésorerie reste positif au 31/12/2020.

2- Prévisionnel 2021

La quatrième année d'activité a fragilisé la trésorerie de l'association au risque de ne pas pouvoir reconduire le festival Takorama qui n'a bénéficié d'aucun soutien financier en 2020.

Notre action se concentrera sur la recherche de subventions publiques pour assurer son fonctionnement ainsi que sur la recherche de partenaires pour le festival Takorama 2021 et 2022.
L'association proposera notament aux structures privées la présence de leur logo sur la page du festival en échange d'un mécénat.

Nous avons conclu de nombreux partenariats communication pour Takorama 2021.
En effet, le festival, sous le patronage de l'UNESCO, bénéficie du soutien de partenaires internationaux comme l'ONUDC dans le cadre son initiative Éducation pour la justice,(E4J) et l'Alliance mondiale pour les partenariats pour l'éducation aux médias et à l'information (UNESCO MIL ALLIANCE), dirigée par l'UNESCO.
L'Institut français, l'association 3-6-9-12, Citia et Réseau Canopé sont aussi partenaires de Takorama 2021.
Cependant, ces partenariats sont des partenariats de communication sans soutien financier.

Sur la base des subventions, du mécénat et d'une augmentation des produits d'exploitation comme les adhésions à l'association, l'association espère fonctionner avec un budget d'environ 50 000 €.

NOS PARTENAIRES

1- Présentation des partenaires

UNESCO
Dans le cadre de son activité d'éducation à et par l'image animée, l'association "Films pour enfants" bénéficie du patronage l'UNESCO.

ONUDC
L'ONUDC, partenaire du festival 2021, apporte un soutien en communication au niveau international et a participé à la sélection des films deTakorama 2021.

UNESCO MIL ALLIANCE
L'UNESCO MIL ALLIANCE, partenaire du festival 2021, apporte un soutien en communication au niveau international et a participé à la sélection des films deTakorama 2021.

Institut français
L'Institut français, partenaire du festival 2021, apporte un soutien en communication au niveau international.

Réseau Canopé
Réseau Canopé, partenaire de la plateforme et du festival apporte son soutient au niveau national en communication à l'association et au festival et a participé à la sélection des films deTakorama 2021.

3-6-9-12
L'association 3-6-9-12, partenaire du festival 2021, apporte un soutient au niveau national en communication et a participé à la sélection des films deTakorama 2021.

Citia
Citia, partenaire du festival, apporte un soutient au niveau national en communication et a participé à la sélection des films pour Takorama 2021. Citia a également mis à disposition sa base de données des films sélectionnés au Festival d'Annecy depuis 1960.

La fondation SNCF
Dans le cadre du projet “Enfants et cinéma en zone rurale”.

Images en bibliothèques
Dans le cadre d'un parternariat, les structures adhérentes à "Images en bibliothèques" bénéficient d'une réduction de 30% sur les tarifs de la plateforme.

Coriance
Coriance, groupe français indépendant, est mécène de l'association depuis 2018.

Les marraines et les parrains de l'association
Actuellement, deux marraines, Elodie Fondacci et Delphine Maury et un parrain Serge Tisseron.

2- Et après...

L'association espère développer de nombreux autres partenariats avec de nouveaux organismes dédiés à l'éducation et au cinéma, notamment des partenariats diffuseurs en France et à l'étranger.